



Eurolan® FK 6421

Primaire polyuréthane non solvanté, à 2 composants

Avec homologation officielle (R.F.A)

Fait partie du procédé Deitermann de protection des bacs de rétention (travaux intérieurs)

Nature et propriétés

EUROLAN FK 6421 est un primaire polyuréthane transparent, à 2 composants, sans solvant.

Caractéristiques

Base	polyuréthane
Solvants	aucun
Couleur	transparent
Consistance après mélange	auto-nivelant
Masse volumique (du mélange)	env. 1,08 kg/dm ³
Masse volumique (comp. A)	env. 0,98 kg/dm ³
Masse volumique (comp. B)	env. 1,23 kg/dm ³
Rapport de mélange pondéral	composant A: 100 composant B: 65
Application	raclette caoutchouc, rouleau en laine de mouton, taloche lisse selon le support
Epaisseur d'application	
Durée pratique d'utilisation	env. 20 - 30 minutes à + 20 °C
Température d'application (support et air ambiant)	de + 5 °C (protection des bacs de rétention + 10 °C) à + 30 °C ; support > 3 °C au-dessus du point de rosée
Consommation	env. 300 – 800 g/m ² (selon la rugosité du support)
Extrait sec	env. 100 %
Délai avant mise en circulation pedestre	env. 6 à 8 heures à + 20 °C
Délai d'attente entre couche	env. 6 à 8 heures à + 20 °C, env. 20 heures à + 10 °C
Dureté Shore D	env. 70
Résistance à la traction-flexion	env. 25 N/mm ²
Humidité de l'air	max. 80 %

Domaines d'utilisation

EUROLAN FK 6421 est utilisé comme primaire sous le revêtement auto-nivelant coloré EUROLAN FK 6610 sur les surfaces en béton, les chapes ciment et anhydrites. Il convient pour travaux intérieurs.

Pour application sur d'autres supports, vérifier au cas par cas que le produit convient. Vu la

multitude de supports possibles et de leur état différent, nous conseillons, en cas de doute, de procéder à un essai préalable sur une surface-témoin.

Mise en œuvre

Préparation des supports

Le support doit être sec, ferme, porteur, rugueux et propre.

Une résistance du support à l'arrachement d'au moins 1,5 N/mm² est nécessaire. Le support doit être préparé en conséquence, par ex. par grenailage, rabotage ou autres procédés adéquats.

Le taux d'humidité résiduelle du béton ne doit pas dépasser 4% en poids (mesure à la bombe à carbure) au moment de l'application.

Le taux d'humidité des chapes anhydrites ne doit pas dépasser un taux d'humidité de 0,5 % en poids (mesure à la bombe à carbure).

Le support doit être protégé contre toute remontée d'humidité.

Mélange

Avant de verser le composant B, mélanger d'abord minutieusement le composant A pour qu'il soit homogène. Le rapport de mélange est de 100 unités de poids du composant A pour 65 unités de poids du composant B. Verser un bidon de 6 kg contenant le composant B (durcisseur) dans le bidon de 9,23 kg contenant le composant A (résine de base). Utiliser un malaxeur à deux cylindres à rotation lente.

Mélanger pendant 2 à 3 minutes minutieusement jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Veiller à ce que le mélange soit parfait même sur les bords et au fond du récipient.

Transvaser le mélange dans un bidon propre et mélanger une nouvelle fois un court instant.

Il est déconseillé de prélever des quantités partielles de chaque composant. Cependant, si l'utilisation de quantités partielles s'avère nécessaire, respecter scrupuleusement le rapport de mélange indiqué sur l'étiquette et/ou la notice technique. En cas d'utilisation partielle des différents composants, refermer hermétiquement les bidons aussitôt après, car les composants sont sensibles à l'humidité.

Application

Après le mélange appliquer le primaire EUROLAN FK 6421 sur le support préparé. S'il s'agit de chapes anhydrites, ajouter 15 % de diluant AX par rapport au composant A de l'EUROLAN FK 6421.

Le primaire est auto-nivelant; toutefois il est nécessaire d'utiliser une raclette caoutchouc, un rouleau de laine ou une taloche lisse pour

obtenir une répartition homogène et pour boucher tous les pores en surface du support.

Au niveau des parois (bacs de rétention), appliquer au rouleau ou à la brosse.

Le primaire ne doit pas être poisseux avant de procéder aux étapes de travail suivantes. Ne pas dépasser un délai d'attente de 48 heures. Dans le cas contraire, poncer la couche de primaire durcie et appliquer une nouvelle couche d'EUROLAN FK 6421 en ajoutant 15 % de diluant AX par rapport au composant A.

Après l'application et la prise du primaire, colmater les fissures, les manques et les creux avec une couche de bouche-porage EUROLAN FK 6610. Dans le cas de fissures plus larges et de creux importants, charger avec 50 à 100 % en poids avec de la silice étuvée (granulométrie 0,1 à 0,5 mm). Si nécessaire, ajouter l'agent thixotrope Deitermann SMI N° 1, à raison de 2 % en poids du composant A.

Les joints de dilatation existants dans le support doivent toujours être repris dans le revêtement polyuréthane EUROLAN FK 6610.

Consommation

Env. 300 – 800 g/m², selon la rugosité du support.

Emballage et stockage

EUROLAN FK 6421 est livré en bidons séparés et prédosés de 9,23 kg (composant A) et de 6 kg (composant B) (poids nets). Les composants A et B sont sensibles à l'humidité. Ils devront être entreposés dans leur emballage d'origine non ouverts. La température de stockage doit être supérieure à + 5 °C. La durée de stockage est de 12 mois pour le composant A et de 6 mois pour le composant B. Ne pas stocker à l'extérieur. Eviter les fortes variations de température pendant la période de stockage.

Remarques

L'application de nos produits ne fait pas l'objet d'un contrôle de notre part. C'est pourquoi, nous ne pouvons accorder une garantie que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison, et non sur leur mise en œuvre correcte.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de

prévention des accidents matériels et corporels.

La présente notice annule et remplace les précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figureaient pas dans la présente notice, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr